

# Représentants du FFA

## EN REPUBLIQUE TCHÈQUE ▼



**Oldrich U. Fiala**

*Vice-président du Groupe Europe du FFA  
Président du CNTFFA*

Après une carrière de plus de vingt cinq ans passés en Suisse, Oldrich Fiala est revenu s'établir en République tchèque en 1994 où il a entre autres activités fondé les sociétés d'audit ACCOR s.r.o. et d'expertise comptable ASC s.r.o. Il est aussi membre fondateur du Comité National Tchèque du Forum Francophone des Affaires (CNTFFA, [www.frankofonie.cz](http://www.frankofonie.cz)) dont il est le Président depuis sa création fin 2001. Le conseil est également composé de Petr Laube et Ivan Panak. Le secrétaire général est Lukas Zach.

Depuis 2004, le CNT du FFA édite en coopération avec le Ministère de l'Industrie l'«Annuaire Tchèque, votre guide de l'industrie et des services tchèques» [www.annuairetcheque.eu](http://www.annuairetcheque.eu). Il est destiné d'une part aux entreprises tchèques (PME et PMI) qui ont l'intention de nouer des contacts commerciaux avec les pays de l'Union Européenne et de la communauté francophone dans le monde, et d'autre part, aux sociétés désirant approcher le marché tchèque.

Le CNTFFA offre des services aux partenaires des pays francophones qui désirent s'installer en République tchèque, il organise des congrès et tables rondes sur des thèmes d'actualité, il monte des rencontres d'hommes d'affaires et d'entrepreneurs avec des représentants des ministères du Gouvernement et de la Ville de Prague ainsi qu'avec des diplomates des représentations étrangères présentes à Prague. ■

## SAO TOME et PRINCIPE ▼



**Patrice Trovoada**

*Premier ministre de Sao Tome et Principe  
Vice Président du Forum Francophone des Affaires*

Economiste de formation, Patrice Trovoada a été nommé en février 2008 Premier ministre de son pays. Il a occupé plusieurs postes ministériels avant de diriger le gouvernement de Sao Tomé. Il a été ministre des affaires étrangères en 2001-2002.

A Sao Tome e Principe, qui est membre de l'Organisation internationale de la Francophonie, le français est la deuxième langue parlée, après le portugais.

Au plan économique, le pays produit une qualité particulière de cacao, très prisée, d'où son appellation «d'île chocolat». Le pétrole est désormais une ressource importante qui concourt au développement du pays.

## AU MAROC ▼

**Abdelmalek Alaoui**

*Président du Forum Francophone des affaires au Maroc depuis 2002*

Expert en Intelligence économique, il dirige le groupe M.I.N (Moroccan Intelligence Network, 30 collaborateurs), spécialisé dans la veille stratégique et le lobbying. Il finalise actuellement un livre à paraître à la rentrée 2008 : «Intelligence économique : pourquoi le Maroc ne peut y échapper».



## Siège international du Forum Francophone des Affaires

3, place de la Coupole - BP 98

94223 Charenton cedex (France)

Tél. : + 33 (0) 1 43 96 26 06

Télécopie : + 33 (0) 1 43 53 41 80

courriel : [contact@ffa-int.org](mailto:contact@ffa-int.org)

[www.ffa-int.org](http://www.ffa-int.org)

## AU TOGO ▼

**A.M. Kodjo**

*Vice-Président du Forum Francophone des Affaires  
Président du Groupe Afrique du Forum Francophone des Affaires*



Docteur en sciences de gestion (Université de Poitiers), A.M. Kodjo a une double carrière, d'homme d'entreprise et de dirigeant politique de premier plan.

Aujourd'hui consultant en stratégie internationale, A.M. Kodjo a notamment été directeur général du Port de Lomé et enseignant en gestion à l'Université.

Il a successivement été Ministre de la Jeunesse et des Sports, Ministre de l'Administration territoriale et de la Sécurité, Président de l'Assemblée Nationale avant d'exercer les responsabilités de Premier ministre, chef du Gouvernement du Togo de 2000 à 2002.

M. Kodjo préside le Groupe Afrique du Forum Francophone des Affaires, l'organisation étant particulièrement attentive aux questions de renforcement de la compétitivité du secteur privé africain. ■

## 20 ans d'un accord économique francophone réussi



**L**e ministre français de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi Christine Lagarde, l'ambassadeur du Canada en France SE. Monsieur Marc Lortie, Louis Vachon, président et chef de la direction de la Banque Nationale du Canada (BNC) et Stève Gentili, président de la BRED-Banque populaire, réunis pour célébrer les 20 ans d'un accord de collaboration entre la BRED et la Banque Nationale du Canada. Une collaboration suivie et réussie. ■



# Convention entre le Forum Francophone des Affaires et Entreprendre en Tunisie

Paris • mars 2008

**L**e 6 mars 2008, le Forum Francophone des Affaires avec Entreprendre en Tunisie, représenté en Tunisie par Slahedine Eltaief, a conclu, en présence de Son Excellence M. Najar, ambassadeur de Tunisie en France, une convention de collaboration.

Ce partenariat entre les deux organisations vise à favoriser le dialogue euro-méditerranéen notamment par le renforcement des liens entre entreprises françaises et tunisiennes et à encourager les étudiants tunisiens résidant en France à y poursuivre leur formation au plus haut niveau.

Cette cérémonie s'est déroulée dans les salons de l'ambassade de Tunisie à Paris en présence de très nombreux chefs d'entreprises. ■



*SEM. Raouf Najar, ambassadeur de Tunisie en France.*



*Signature de la convention par Samira Labidi, Présidente de Entreprendre en Tunisie, et Stève Gentili, Président du FFA*



*A droite François Tankpinou, Représentant du FFA au Bénin et Marie-Thérèse Mbadama, Représentante du FFA au Côte d'Ivoire.*



*Pierre-André Wiltzer, ancien ministre de la Coopération, Président de l'Agence française de développement, au côté de Stève Gentili.*



*Au premier plan, au centre, Blandine Kriegel, Présidente du Haut Conseil à l'Intégration et Jacques Martial, Président de l'Etablissement public du Parc de La Villette.*



photos Alma Guesnel

## Le contrôle du bon usage des fonds publics, facteur de compétitivité de l'économie française

par Philippe Séguin,  
Premier président de la Cour des comptes

L'argent public est sensible, chacun le sait : s'il est mal - ou irrégulièrement - utilisé, non seulement le contribuable s'en trouve lésé, mais c'est - à travers le fonctionnement des services publics de l'éducation et de la santé, de la qualité des infrastructures, de la sécurité individuelle et collective... - toute la performance collective qui se trouve mise à mal. Or tous les acteurs de l'économie, pour pouvoir s'épanouir, ont besoin de biens et services collectifs gérés au mieux dans l'intérêt de tous, au moindre coût. La Cour des comptes, qui fête cette année son Bicentenaire (bien que ses racines sont aussi anciennes que l'État lui-même), assure avec efficacité la tâche délicate du contrôle des comptes et de la gestion publics de l'État, de la sécurité sociale, et des entreprises publiques, et les chambres régionales des comptes, qui commémorent en 2007 leurs 25 ans d'existence, exercent des fonctions de contrôle similaires sur les finances locales, dont chacun connaît l'importance croissante. A travers la certification des comptes de l'État et de la sécurité sociale, du fameux rapport public annuel, de nombreux rapports rendus au Parlement et de rapports publics thématiques, à travers des sanctions enfin, les juridictions financières prennent en charge de façon indépendante la fonction indispensable d'audit externe des finances publiques.

A cet égard, le statut de juridiction de la Cour des comptes et des chambres régionales des comptes comporte des avantages certains : indépendance de leurs membres, qui ont le statut de magistrats ; prise de décision collégiale, garantie de qualité et d'impartialité des prises de position des juridictions financières ; contrôle contraignant de la régularité en matière de dépense publique, avec notamment la possibilité de



prononcer directement des sanctions juridictionnelles à l'égard des gestionnaires publics, en particulier à travers la Cour de discipline budgétaire et financière (CDBF), juridiction associée à la Cour des comptes. Cette dernière compétence de sanction - dont les institutions d'audit public à l'anglo-saxonne sont dépourvues - constitue un avantage de poids : compte tenu de la spécificité de l'argent public, il est sain que des gestionnaires ayant commis des irrégularités ou des fautes graves de gestion puissent être sanctionnés par une institution spécialisée, sans pour autant en venir à une pénalisation excessive de la gestion publique, qui risquerait de créer des comportements « frileux » de la part des gestionnaires, ce qui serait contreproductif, car que la décision publique a également besoin de prise de risque et d'innovation !

De nombreuses institutions supérieures de contrôle d'Europe, d'Afrique - notamment francophone - et d'Amérique du Sud partagent ce statut juridictionnel. Un colloque international a d'ailleurs réuni, en juin 2007 à Marseille, la plupart des Cours des comptes ayant ce modèle en partage. Il est apparu à cette occasion que ces Cours ont un bel avenir devant elles : de tradition parfois fort ancienne (comme en France ou au Portugal) ou de création récente, elles s'adaptent

aux besoins de chaque pays et ont su évoluer dans le temps ; aujourd'hui leur présence s'impose à toute structure publique qui cherche à améliorer sa gouvernance, quel que soit d'ailleurs son niveau de développement. Et, s'agissant des pays en développement, les bailleurs de fonds, on s'en doute, sont tout particulièrement sensibles à un tel outil de bonne gouvernance. A cet égard, la Cour des comptes française a une longue tradition de coopération avec leurs homologues des pays du Sud, et en particulier les pays de la Francophonie.

Sur le plan international, la Cour des comptes joue également un rôle très actif en tant que commissaire aux comptes de nombreuses organisations internationales de toute nature, dont en particulier l'Organisation des Nations Unies (ONU) et l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Ces activités sont très profitables pour nos magistrats (auxquels nous associons souvent des collègues des autres Cours francophones), qui acquièrent ainsi de précieuses expériences internationales. Mais le choix de la Cour des comptes française comme commissaire aux comptes de telles Organisations témoigne surtout de la performance de notre système de contrôle des fonds publics et de la reconnaissance dont elle bénéficie sur le plan international. Or l'existence d'un contrôle efficace de la dépense publique constitue un critère de l'attractivité de notre pays aux yeux des investisseurs étrangers. La Cour des comptes, 200 ans après sa création, constitue ainsi aujourd'hui plus que jamais un outil au service du citoyen, le gardien de l'intérêt général financier de notre pays, et ainsi un facteur de la performance globale de la France. ■

*Pour en savoir plus sur la Cour des comptes et les autres juridictions financières :*  
[www.ccomptes.fr](http://www.ccomptes.fr)



# La politique énergétique du Mali

## Mettre nos ressources au service du développement

par **Hamed SOW**,  
Ministre malien de l'Énergie, des Mines et de l'Eau

L'année 2007 a vu se dérouler au Mali deux élections majeures : celle du Président de la République et celle des Députés, qui se sont appuyées sur un vrai programme de développement intégré du pays, visant notamment à favoriser le mieux-être des populations : le projet de décollage économique et social (PDES), qui couvre la période 2007-2012. Ce programme comprend une très importante composante énergétique.

### Le constat

La consommation énergétique du Mali, d'environ 35 millions de tonnes équivalent pétrole (tep), provient pour 78 % du bois et du charbon de bois, 18 % des produits pétroliers, les 4 % restant de source électrique. Les ménages en absorbent 86 % (dont 77 % pour les ménages urbains), les transports 10 %, l'industrie 3 % et l'agriculture 1 %.

Le Mali satisfait à ce jour la totalité de ses besoins en bois-énergie, mais au prix élevé d'une surexploitation de ses ressources ligneuses. La demande d'hydrocarbure (530.000 m<sup>3</sup>, en hausse de 21 % entre 2005 et 2006) est importée en totalité, occasionnant au pays une facture de 240.000 milliards de FCFA, qui atteindra sans doute 300 milliards en 2008.

L'accessibilité de l'électricité n'est pas satisfaisante : 15 % de la population en bénéficie : ménages, unités de production et les services. Au total, 150 villes et localités sont desservies. La production provient de 4 principaux sites hydroélectriques (Férou, Sotuba, Sélingué, Manantali) fournissant ensemble 250 MW, (dont 100MW, produits par Manantali sont réservés au Mali seul) auxquels s'ajoute une vingtaine de centrales/groupes thermiques sur tout le territoire national.

### La politique énergétique malienne : comment relever le défi de l'avenir

Cette politique est élaborée par le Ministère que j'ai l'honneur de diriger. Elle vise à



étendre la distribution d'électricité à toute la population malienne, mais aussi à répondre à l'augmentation de la demande agro-industrielle : projet sucrier de Markala, projet d'usine de tracteurs et d'extension d'une fabrique de carrelage et dalles. Le Mali va en outre devoir favoriser la connexion des industries minières au réseau et la demande des industries agropastorales futures. Au total, 1.000MW supplémentaires devront être mis en service à l'échéance de 5 ans.

Pour relever ce défi, nous avons déjà programmé la réalisation de la centrale thermique au fuel lourd de la SOPAM, dès 2008, de l'interconnexion avec nos voisins ivoiriens en 2010, des barrages hydroélectriques de Férou en 2012 et de Gouina en 2014 dans le cadre de l'OMVS, du barrage de Taoussa en 2013 de celui de Kenié en 2014. Ces projets illustrent bien notre démarche : de répondre aux besoins croissants par une coopération étroite avec les pays voisins. En outre, nous préparons dès maintenant l'extension future des barrages de Sotuba et de Markala, la réalisation du

barrage de Goubassi et l'interconnexion des réseaux Ghana-Burkina Faso-Mali.

Cette politique ambitieuse a un coût de l'ordre de 750 milliards de CFA que le Mali va mobiliser dans les prochaines années. La bonne gestion de nos finances publiques et la cohérence de nos politiques nous permettent à l'évidence d'espérer la participation des bailleurs de fonds bi et multilatéraux.

Mais produire ne suffit pas, il faut consommer mieux. Sur ce plan, le Mali veut être exemplaire, grâce à sa politique énergétique qui prévoit des mesures d'économie d'énergie à court, moyen et long termes. Elles concernent :

- *le bois-énergie* : politique de substitution partielle (réchauds à pétrole et gaz butane), renforcement des capacités des opérateurs gaziers, réactualisation de la loi sur l'utilisation des foyers améliorés (interdiction en ville des foyers trois-pierres),
- *les hydrocarbures* : incitation des administrations et services publics à réduire de 10 % leur consommation, lancement dès cette année d'une vaste stratégie de développement de biocarburants, limitation de l'âge des voitures importées, renforcement des capacités des opérateurs pétroliers en terme de commandes groupées dans la sous-région,
- *l'électricité* : lutte contre le gaspillage, changement des compteurs basse tension, campagne nationale de sensibilisation aux mesures d'économie, politique d'éclairage public solaire, promotion d'énergies alternatives (vent, soleil, chauffe-eaux solaires), campagne de sensibilisation à la généralisation de matériaux de construction économes en énergie, etc

C'est bien un programme intégré que le Mali, dans le domaine énergétique, comme dans les autres d'ailleurs, met concrètement en œuvre.

La politique malienne et, en son sein, sa politique énergétique n'a qu'une ambition : réduire la pauvreté dans notre pays et enclencher son processus de développement économique et social. ■

## Protection des droits de l'Homme : la question des lieux d'enfermement

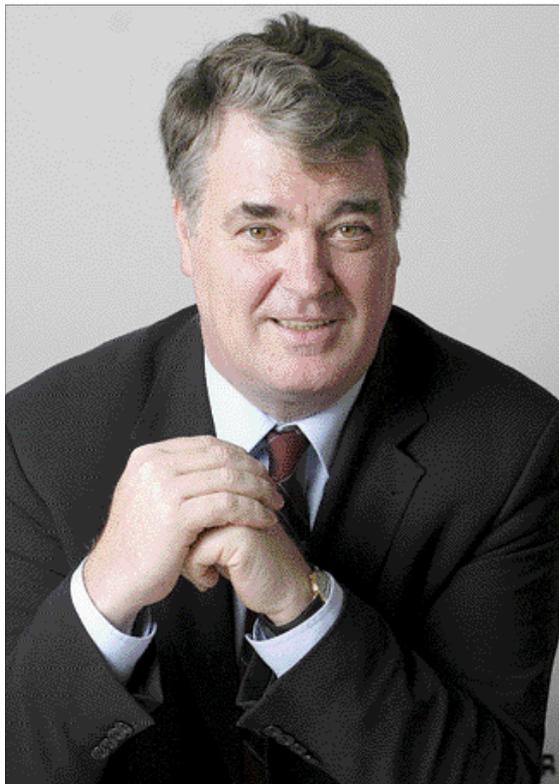
**Jean-Paul Delevoye,**  
Médiateur de la République,  
Secrétaire général de l'Association  
des Ombudsmans et Médiateurs  
de la Francophonie

**P**romotion et protection des droits de l'Homme sont un des piliers de mon action en tant que Médiateur de la République française, que je partage avec l'ensemble de mes homologues Ombudsmans.

Tous agissent dans le cadre d'États de droit dont les législations prévoient les règles destinées à priver quelqu'un de sa liberté par punition, par prévention ou par précaution. Les débats sur le sens des peines sont donc primordiaux. Car c'est aussi à la façon dont une société traite les plus faibles, les plus marginaux ou les plus dangereux de ses membres que peut être apprécié son degré de développement démocratique.

Et une société démocratique sûre de ses valeurs privilégie l'État de droit, non le droit du plus fort ; la justice, non la vengeance. Elle respecte le caractère absolu de la dignité de la personne humaine. C'est d'ailleurs tout le sens des textes internationaux de références : Principes de Paris, recommandations du Conseil de l'Europe, Règles pénitentiaires européennes ou Convention des Nations unies contre la torture, dont le Protocole facultatif (OPCAT) prévoit la création de mécanismes indépendants de prévention chargés, dans chaque pays, de contrôler la situation de «tout lieu où se trouvent ou pourraient se trouver des personnes privées de liberté [...]».

A ce jour, seuls 17 des 47 États membres du Conseil de l'Europe ont ratifié l'OPCAT et



quelques uns se sont dotés d'un texte créant un mécanisme indépendant de prévention. La France en fait partie avec sa loi du 30 octobre 2007 instaurant un Contrôleur général des lieux de privation de liberté, après que le Gouvernement français m'a chargé, il y a un an, de mener la réflexion et les consultations préalables.

Dans le droit fil de ces travaux, j'ai proposé au Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, Thomas Hammarberg, d'organiser avec la collaboration de la Commission nationale consultative française des droits de l'Homme, un séminaire de travail réunissant, pour la première fois sur ce sujet de la privation de liberté, les 47 Institutions indépendantes des droits de l'Homme de la Grande Europe. L'objectif : confronter les expériences, échanger les points de vue, faire progresser la réflexion commune, notamment sur le rôle des Ombudsmans dans la mise en œuvre de l'OPCAT.

Ce colloque s'est déroulé à Paris le 18 janvier 2008 dans un lieu symbolique : la Maison du Barreau. 30 pays, 200 participants, des représentants d'organisations non gouvernementales, d'associations et de syndicats sont venus débattre autour des principaux acteurs des instances onusiennes (Haut Commissariat aux droits de l'Homme, Sous-comité de prévention de la Torture, Comité des droits de l'Homme) et des instances européennes (Cour européenne des droits de l'Homme, Comité européen pour la prévention de la torture).

Cette journée a permis de réaliser un diagnostic des situations pour apporter la cohérence nécessaire aux propositions d'action. Car même si leurs traditions politiques et administratives diffèrent, les pays du continent européen sont confrontés à des problèmes similaires et le seront d'autant plus à mesure que s'accroît la mobilité des personnes.

C'est bien pour cela que l'échange d'informations et d'expériences est essentiel entre les Ombudsmans qui, par leur indépendance institutionnelle, sont des interfaces entre les politiques qui décident et les citoyens qui vivent la réalité des décisions. Souhaitons maintenant, comme la Secrétaire d'État aux droits de l'Homme de la France en a formulé le vœu, que «les échanges puissent déboucher sur des propositions concrètes qui permettront de progresser vers une politique exemplaire de prévention de la torture». ■



# «On n’imaginait pas que l’Afrique représentait un tel volume d’affaires !»

par Philippe Dandolo, Genève

## Quel est l’objectif du journal Les Afriques ?

Notre ambition est de doter le continent africain d’un journal qui couvre son actualité économique et financière selon un standard de qualité international. Pour l’instant Les Afriques est un nouveau né. Nous essayons de faire en sorte qu’il grandisse bien et qu’il rejoigne un jour les grands titres de presse internationaux...

## Quelles informations spécifiques apporte-t-il ?

Tout d’abord sa rédaction est basée en Afrique (à Casablanca, Alger et Dakar) avec des correspondants dans les principales villes, comme Johannesburg, Abidjan, Douala, Le Caire, etc. Le journal exprime donc, chaque semaine, un point de vue africain et il vise, en premier lieu, un lectorat africain. Il nous paraît essentiel, dans la dynamique actuelle d’intégration, que l’information économique circule mieux entre les pays d’Afrique. De ce fait, nous couvrons également l’actualité des économies et de la finance africaine anglophone, notamment celles du Nigeria, de l’Afrique du Sud ou de Londres.

Chaque numéro contient près de 200 informations dont l’actualité des bourses, des banques, des assurances, du négoce, de l’investissement, des entreprises, du droit, de la gestion publique, etc. Nous publions beaucoup d’informations brèves, des entretiens, des reportages, etc.

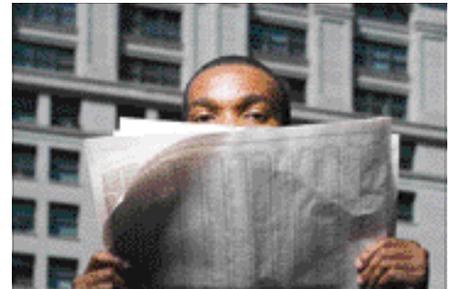
## Comment le titre est-il accueilli ?

Très bien. Nous avons reçu beaucoup de félicitations et d’encouragements, du patron de PME africaine jusqu’aux grandes institutions internationales. Les professionnels de la finance africaine confirment que ce titre répond à un vrai besoin. Mais la plupart des lecteurs sont généralement

très étonnés de découvrir, dans nos colonnes, tout ce qui se passe en Afrique sur le plan économique. Les premiers surpris semblent d’ailleurs être les Africains eux-mêmes... La remarque principale que nous entendons c’est «On n’imaginait pas que l’Afrique représentait un tel volume d’affaires !». Chacun, dans son pays, n’a pas forcément conscience de la puissance que représente le continent.

## Quelles sont les principales difficultés à surmonter ?

La faiblesse des réseaux panafricains de diffusion nous oblige, pour l’essentiel, à imprimer en Europe et à livrer par avion. Sauf quand nous établissons un partenariat avec un éditeur local, comme par exemple, au Sénégal. Dans ce cas, notre partenaire imprime lui-même Les Afriques pour son marché national et le commercialise selon un système de franchise. Cela permet de



nous adapter aux paramètres marketing locaux, et notamment de vendre le journal au prix de la presse locale.

Par ailleurs, bien que le continent soit un peu mieux considéré depuis quelques mois, en raison de ses progrès politiques et économiques, il souffre toujours d’un réel déficit d’image qui l’handicape au moins autant que son déficit d’infrastructures ou d’équipements. Ce déficit d’image peut être partiellement résolu par le développement de médias africains crédibles. Pour

cela, il nous faut convaincre les grandes entreprises qui travaillent sur l’Afrique qu’elles ne peuvent plus se contenter de faire des affaires uniquement par relations et réseaux.

Il y a aujourd’hui, en Afrique, une classe croissante d’entrepreneurs, de cadres, de financiers, d’intellectuels, qu’il faut prendre en considération et en direction desquels il faut communiquer, se faire connaître et se faire apprécier à travers de nouveaux médias comme le nôtre.

## Quels sont les projets ?

Tout d’abord il s’agit d’assurer la pérennité de cette édition francophone en développant ses ventes publicitaires et ses abonnements. Ensuite nous voulons étoffer notre site web dont l’audience est en forte progression. Et enfin, si tout va bien, nous aimerions franchir la barrière linguistique et lancer la version anglaise, d’abord sur le web, puis sur le papier, inch Allah ! ■



## Orly international

**Azucena Garcia**, Directeur Général d'Orly International, répond aux questions de Croissance Actualités

### ENTRETIEN

#### Croissance Actualités : Qu'est-ce qu'Orly International ?

**Azucena Garcia** : Orly International, association à but non lucratif, est un concept inédit en France de développement économique des territoires dont l'ambition est de favoriser l'implantation d'entreprises étrangères et d'aider les entreprises locales à l'international.

Lors des premières assises d'Orly, les Conseils Généraux du Val-de-Marne et de l'Essonne imaginaient avec Aéroports de Paris, une plate-forme d'accueil des entreprises internationales qui serait située au cœur de l'aéroport d'Orly. Ce projet est désormais réalité et nous pouvons parler d'un décollage réussi. Cette réussite tient avant tout à la parfaite adéquation d'Orly International aux besoins des entreprises qui souhaitent se développer à l'international mais le succès d'Orly International réside aussi dans les valeurs d'innovation, de qualité qui ont prévalu à chaque étape de l'élaboration de ce concept unique en France. Innovation dans la palette de services qui est proposée aux PME et qui dépasse largement la simple location de bureaux pour permettre aux entrepreneurs de se consacrer uniquement à leur développement. Qualité enfin, puisque chaque détail a été pensé pour que les utilisateurs d'Orly International puissent immédiatement s'approprier leurs nouveaux locaux et qu'ils bénéficient de l'image de dynamisme et de modernité qui caractérise le pôle Orly-Rungis.

#### C. A. : Quelles sont aujourd'hui les attentes des PME étrangères qui souhaitent s'implanter en France ?

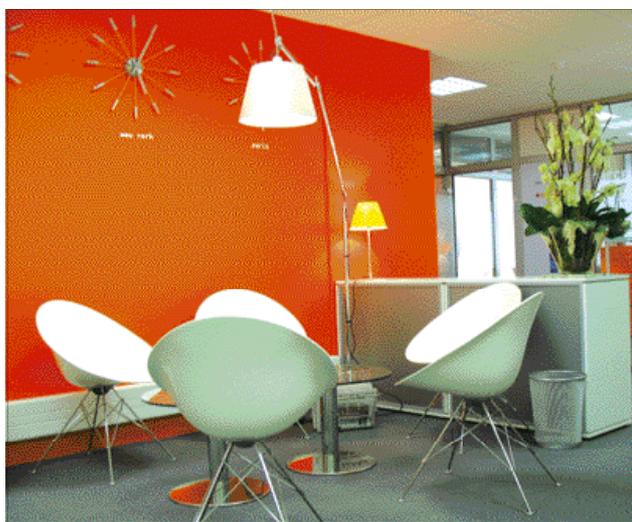
**A. G.** : Elles recherchent avant tout une simplification de démarches administratives, une mise en relation avec des partenaires pouvant leur permettre un ancrage rapide et une localisation en proximité d'interconnexions internationales. Orly International et ses partenaires consulaires et Agences de Développement répondent à ces trois priorités.



En résumé : un accompagnement sur-mesure qui leur permet un développement optimal de leurs projets.

#### C. A. : Comment les décideurs étrangers perçoivent-ils Orly international ?

**A. G.** : Orly International est avant tout perçue comme une plateforme offrant des services personnalisés aux besoins des entreprises étrangères. Ses atouts : un concept novateur, une localisation dans l'aéroport d'Orly, à proximité de Paris dont l'attractivité reste forte pour toutes les entreprises étrangères, des bureaux totalement équipés avec des tarifs adaptés et avantageux avec des formules «tout compris» ainsi qu'un accompagnement dédié sur l'ensemble de la chaîne des besoins, en réseau avec ses partenaires consulaires et Agences de Développement.



#### C. A. : Quelles évolutions envisagez-vous ?

**A. G.** : 2007 a été la première année d'exercice et a été très satisfaisante. Nos locaux sont occupés à 100 %. La démarche répond donc très bien à un besoin et s'inscrit dans les politiques de développement de nos membres fondateurs, Aéroports de Paris et collectivités territoriales. Le concept est bon, d'autant qu'il reste évolutif.

Nous allons maintenant

entrer dans une phase de forte croissance, puisque nous prévoyons d'atteindre 21 possibilités d'accueil sur 650 m<sup>2</sup> pour répondre à la demande croissante des entreprises étrangères pour conquérir les marchés français et européens depuis Orly International. ■

#### C. A. : Quels services offrez-vous ?

**A. G.** : Orly International offre des espaces «prêts à travailler», associés à un accompagnement dans toutes les démarches de développement, en relation directe avec les Agences de développement des territoires et les Chambres de commerce et d'industrie.

Une équipe d'experts et des services d'accompagnement facilitent les démarches administratives de nos clients et prend en charge leurs besoins logistiques.

Aérogare Orly Sud • BP 232  
94543 ORLY AEROGARE Cedex  
Tél. : + 33 1 74 22 43 00  
Fax : + 33 1 74 22 43 01

# Le coton en Afrique francophone enjeu de société pour l'Afrique et l'Europe

par **Pierre Henri Texier**,

Ingénieur général du génie rural, des eaux et des forêts

**D**epuis plus de cinquante ans, la France a participé de manière active à la mise en place d'une filière cotonnière en Afrique francophone. La production de coton graine s'est rapidement développée passant de 200 000 tonnes en 1960 pour atteindre le pic de 2 600 000 tonnes en 2003 (6 % de la production et 15 % des exportations mondiales).

## **2 millions de familles et 15 millions de personnes concernées**

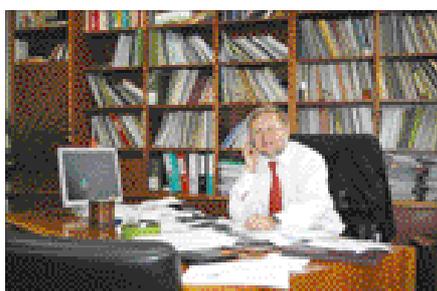
La participation et la confiance des agriculteurs ont joué un rôle essentiel dans ce développement. Ceux-ci se sont d'abord organisés en groupement au niveau des villages puis en faitière et en unions nationales. Lorsque les structures de transfert de technologies et d'information sont efficaces, les Africains ont une remarquable faculté d'adaptation

Ainsi sur les dix pays cotonniers francophones, deux millions de familles et quinze millions de personnes vivent de la culture du coton, sans compter les effets induits sur les secteurs de l'énergie, du transport, de la banque, des assurances et de l'élevage.

Comme le dit Mamadou Cisse, vulgarisateur malien à Erik Orsenna, «Le coton est une plante difficile mais celui qui sait le cultiver sait tout cultiver (le maïs, le sorgho, les céréales). Le coton est notre locomotive».

## **Le coton, locomotive du développement durable**

Ainsi, outre la formation aux techniques agricoles classiques les sociétés cotonnières ont développé des cultures de diversification (maïs, sésame,...), des actions en faveur de l'élevage, des programmes de lutte anti-érosive, initié des opérations d'alphabétisation fonctionnelle et d'animation



d'organisations féminine, à tel point que les structures de développement cotonnier ont pu être qualifiées d'«ONG entrepreneuriales».

Les actions ont également consisté en la mise en place de l'implantation d'une certaine d'usines agro-alimentaires, situées dans des zones d'achalandage de 80 kilomètres de rayon moyen. Ces installations sont devenues de véritables pôles de déve-

loppement constituant un maillage de l'espace rural articulé autour d'environ vingt cinq mille marchés.

## **Zones cotonnières et zones de conflits**

L'aire de la culture du coton est entourée de points conflictuels - Darfour à l'est du Tchad et de la RCA - Touareg Nord Niger et Mali, Casamance et Guinée Bissau au sud ouest du Sénégal, Liberia, Sierra Leone et enfin Côte d'Ivoire

Au Burkina Faso, le coton a permis d'absorber plus de cent mille immigrés Mossis de Côte d'Ivoire qui du jour au lendemain ont pu trouver un emploi. Le Tchad voit sa production cotonnière en train de s'écrouler vu sa proximité du Darfour. En République Centre africaine le coton a presque disparu et les usines d'égrenage sont totalement arrêtées.



Fleur de coton.

photo Geocoton Christelle Ducoeur

Le Sénégal lui-même est en train de devenir une plaque tournante de la drogue, ce qui explique, entre autre, l'initiative du président Wade auprès du président Sarkozy pour le respect des cotonculteurs africains.

## Coton, migration et drogue

Le président de la République du Mali Amani Toure déclare :

«...Comment voulez-vous que nous renoncions au coton ? C'est vrai, j'ai accepté de garantir aux paysans un prix supérieur au cours mondial. Comment pouvais-je faire autrement ? Ils se soulevaient ! Dans le sud de notre pays, aux frontières mêmes de la Côte d'Ivoire d'où ne cessent d'arriver des réfugiés... Et mes trois millions et demi de maliens s'ils n'ont plus rien à manger, ils viendront d'abord en ville et ensuite direction la France par tous les moyens. C'est ça que vous voulez ? »

Le président est le premier à tirer la sonnette d'alarme, le premier à faire le rapprochement entre migration et coton. Lorsqu'il y a moins de cinq ans chaque agriculteur vivait décemment de sa production aucun d'entre eux ne pensait à quitter son champ et son village pour la ville ou l'Europe. Mais aujourd'hui, alors que la production cotonnière vient de chuter de 40 % pour l'ensemble de la zone, chaque agriculteur pense qu'il gagnerait en France 50 fois plus que dans son village.

Sans le coton, dans ces zones, les paysans n'ont qu'une alternative pour s'assurer un

revenu monétaire : émigrer vers les villes puis, n'y trouvant pas de travail, vers d'autres pays ou opter pour des cultures illicites (comme en Afghanistan) et au Maroc.

Depuis 2003, la production du coton a chuté d'un million de tonnes. Imaginons qu'elle baisse encore d'un million de tonnes (ce qui est possible), c'est plus de million de personnes qui serait obligé de quitter les campagnes d'Afrique de l'Ouest. Ce serait un raz de marée vers la France. Comment et à quel prix pourra-t-on contenir un tel tsunami ?

La filière connaît depuis 2004 une très grave crise due essentiellement aux problèmes monétaires (entre 2001 et 2007, la parité du franc CFA/Dollar est passée de 750 à 475). Les paysans cotonniers ont vu leurs revenus diminuer dans la même proportion.

Face à cette crise, les bailleurs de fonds privilégient un discours comptable totalement décalé par rapport aux enjeux qui sont d'un autre ordre et qui exigent un retour du politique ainsi qu'une vision stratégique plus élaborée.

La crise actuelle porte en elle tous les ingrédients d'un exode massif des populations qu'il sera difficile d'arrêter. La logique, l'éthique et l'intérêt bien compris voudraient que la France et l'Union Européenne ne détruisent pas cette filière.

## Le coton africain a un réel avenir

Même avec la parité actuelle très défavora-

ble, les perspectives dues aux réserves de productivité non encore exploitées, permettent de dire que le coton africain, devrait largement concurrencer les cotons américains, méditerranéens et chinois, car moins cher : économe en eau (la production d'Afrique francophone est réalisée totalement en culture sous pluie), économe en gas-oil (60 litres de gas-oil par tonne de fibre pour le coton africain contre 350 pour le coton américain) ; économe en engrais et en pesticide (moitié de celle des pays développés), non subventionné (le coton américain reçoit près de un demi dollar par kg de fibre, le coton chinois reçoit 0,20 dollar par kg de fibre), coût de main d'œuvre et de rente foncière 10 fois moins élevée.

## Pour une politique de co-développement rural

Alors que tout le monde s'accorde à repenser une nouvelle politique africaine, les uns pensent que la priorité doit être à la santé et à l'éducation, les autres aux infra structures, mais peu se préoccupent du développement agricole.

Il faut éviter que la crise actuelle du coton entraîne la déstabilisation des pays cotonniers. Celle ci conduirait inévitablement à l'accroissement de l'immigration vers la France et au développement des cultures illicites.

Un développement agricole bien conçu, responsabilisant les acteurs africains, ne demande que des prêts suffisamment longs pour passer les périodes difficiles et financer les investissements nécessaires à assurer leur propre développement. Il ne s'agit pas de donner des subventions à fonds perdus. Les organisations paysannes structurées sont tout à fait aptes à gérer leur propre développement.

Une telle politique me paraît prioritaire car elle pourrait prévenir les conflits et résoudre les problèmes de l'immigration. Elle correspond parfaitement au concept de co-développement basé sur l'égalité, le partenariat entre le Nord et le Sud et le respect d'hommes souvent hors du commun.

Tels sont les éléments qu'il convient de prendre en compte dans le cadre de la politique de co-développement que la France doit mener sur les plans tant civils que militaires. ■

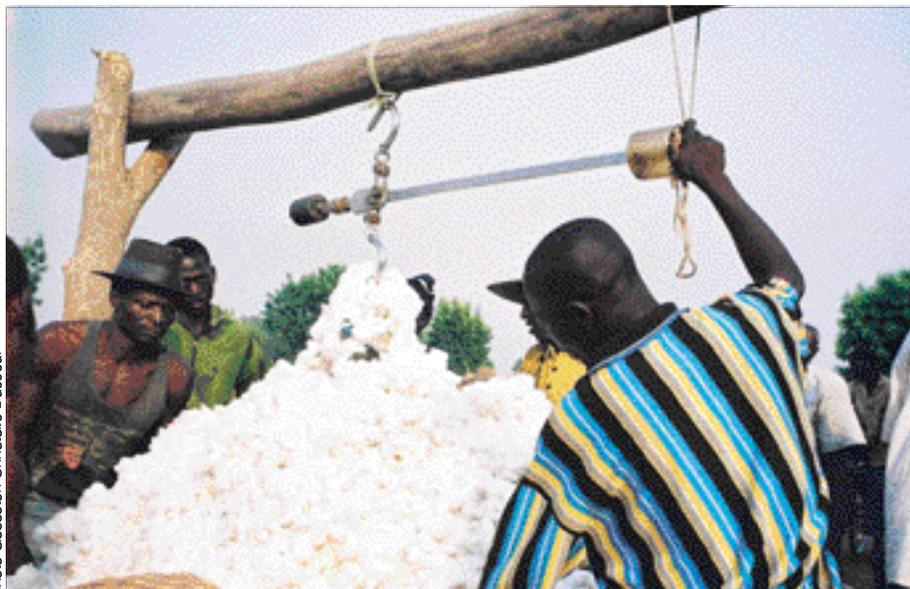


photo Geocoton Christelle Ducoeur

Pesée du coton au Togo.



**2008**

## **Sommet de la Francophonie - Québec**

### **Le Forum Francophone des Affaires fête ses 20 ans**

#### **Le Forum Francophone des Affaires a inscrit à son agenda trois réunions importantes.**

##### **«Artisans sans frontières : décliner les métiers en français dans le cadre des APE»**

**16 mai 2008 - Paris**

Le FFA organise un séminaire à Paris, dans les locaux de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers( APCM) le 16 mai 2008, en présence de personnalités politiques et économiques, avec des experts sectoriels et du financement d'entreprises sur les dispositifs à mettre en œuvre en faveur des TPE, des artisans et des entreprises artisanales une fois conclus les Accords de Partenariat Economique (APE) entre l'Union européenne et les Etats ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique). L'ouverture des marchés, la mise concurrence des économies conduit à envisager le renforcement des capacités des pays du sud pour qu'ils puissent mieux s'intégrer dans l'économie mondiale. Le Forum Francophone des Affaires assure une mission d'information et de sensibilisation des acteurs économiques afin qu'ils se préparent, dans le cadre d'une coopération renforcée entre l'Union européenne, l'Afrique de l'ouest et l'Afrique centrale, aux changements qui interviendront après l'application des Accords de Partenariat Economique (APE).

Ce séminaire intitulé «Artisans sans frontières : décliner les métiers en français dans le cadre des APE» s'inscrit dans la mission que remplit le FFA, en partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie, pour rapprocher les organisations professionnelles du nord et du sud et pour leur permettre d'identifier des voies de coopération renforcée.

##### **Université d'été du Forum Francophone des Affaires**

##### **«L'espace économique francophone : espace conquis ou à conquérir ? Pour une francophonie économique d'avenir : le Forum Francophone des Affaires»**

**4-5 juillet 2008 - Paris**

Le FFA réunira autour de chefs d'entreprises des experts et des universitaires pour réfléchir sur la place et le rôle de la francophonie économique européenne dans le monde d'aujourd'hui et de demain.

- Quel sera l'environnement économique international ?
- Comment les entreprises, les acteurs économiques des pays francophones vont-ils répondre aux évolutions qui se profilent ?
- Quel avenir pour le français, langue économique ?

telles sont les grands thèmes de cette université d'été qui dessinera les contours d'une francophonie économique d'avenir, portée par le Forum Francophone des Affaires.

##### **Assises de la francophonie économique**

##### **«L'information économique en français, fondement de l'espace économique francophone»**

##### **«Investissements et exportation dans les pays francophones, moteurs du développement économique »**

**17 octobre 2008 - Montréal / 18 octobre 2008 - Toronto**

Avec la participation de nombreuses entreprises et organisations canadiennes, françaises et de plusieurs pays francophones, ces Assises se tiendront au moment du Sommet, dans deux villes du Canada. Plusieurs centaines d'entreprises sont attendues.

Ces Assises permettront une réflexion en profondeur sur deux questions essentielles pour la communauté des affaires de langue française.



FORUM FRANCOPHONE  
DES AFFAIRES

# Université d'été

**4 et 5 juillet 2008 - Paris**

École Militaire

À l'occasion du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement francophones

« L'espace économique francophone : espace conquis ou à conquérir ?  
Pour une francophonie économique d'avenir : le Forum Francophone des Affaires »

ORGANISATION  
INTERNATIONALE DE  
**la francophonie**





Forum Francophone  
des Affaires

## Le Forum Francophone des Affaires

Seule organisation économique associée au sommet des chefs d'État  
et de gouvernement francophones

Premier réseau d'entreprises internationales,  
présent dans plus de 100 pays

Organise son

# Université d'été

Les 4 et 5 juillet 2008 - Paris

École Militaire

sur le thème

« L'espace économique francophone : espace conquis ou à conquérir ?

**Pour une francophonie économique d'avenir : le Forum Francophone des Affaires »**

Mouvement linguistique et culturel, la Francophonie intègre désormais la dimension économique. La disparité des niveaux de développement caractérise l'espace économique francophone. Unis par une même langue et partageant les mêmes valeurs, les pays francophones entendent se donner les moyens d'une croissance assurant l'avenir de leurs populations.

*Il pourra être envisagé, pour ceux qui le souhaitent, d'assister aux cérémonies du 14 juillet.*

La mondialisation actuelle est une révolution qui modifie les environnements, les structures et les relations. Les acteurs économiques se doivent de réfléchir aux mutations qu'ils devront affronter :

• **Quel sera l'environnement international ?**

Qui seront les grands acteurs ? Allons-nous vers un monde multipolaire ?

Quel rôle joueront les francophones ?

• **Quel sera l'environnement économique ?**

Nous assistons à l'emballement du système financier international. Les crises qui en résultent frappent également les pays francophones. Ceux-ci en seront-ils les victimes collatérales ?

Parviendront-ils à créer un espace de stabilité leur permettant d'affronter les aléas de la conjoncture ?

• **Quelles seront les conditions sociales ? De nouvelles normes et de nouvelles exigences auront-elles un impact sur les résultats des entreprises francophones ?**

L'intégration des paramètres environnementaux (critères du développement durable...),

la libéralisation des échanges risquent de pénaliser les entreprises les plus fragiles.

Comment assurer leur développement tout en respectant les nouvelles normes ?

Comment conjuguer développement économique, progrès social et sociétal dans un monde ouvert où les acteurs sont en concurrence ?

• **Comment les entreprises, les acteurs économiques des pays francophones vont-ils répondre aux évolutions qui se profilent ?**

Les structures, les organisations, les cultures d'entreprise, le management des équipes vont devoir répondre à des défis sans précédent.

• **Quel avenir pour le français, langue économique ?**

Le français doit rester une langue économique, de formation et de travail.

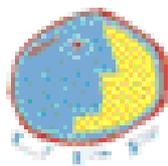
A quelles conditions peut-il être utilisé dans tous les domaines de la vie économique ?

Parce que le secteur privé francophone doit se poser les questions de l'avenir, le Forum Francophone des Affaires réunit ministres, chefs d'entreprise, experts économiques, universitaires et médias. Les pistes de développement d'une francophonie économique répondant à ces nouveaux défis seront explorées. Une francophonie économique de l'avenir sera redessinée.

**Le Forum Francophone des Affaires, premier réseau mondial d'entreprises fête cette année ses 20 ans et va, à cette occasion, revisiter son modèle et l'ajuster pour mieux répondre à ces enjeux.**



Forum Francophone  
des Affaires



**RDEE**  
Canada



# Les assises de la francophonie économique

**17 et 18 octobre 2008 - Canada**

A l'occasion du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement francophones

Vendredi 17 octobre 2008 à Montréal - Québec

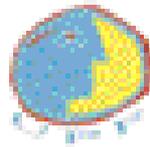
Samedi 18 octobre 2008 à Toronto - Ontario

**« L'information économique en français,  
fondement de l'espace économique francophone »**

**« Investissements et exportation dans les pays francophones,  
moteurs de l'espace économique francophone »**

ORGANISATION  
INTERNATIONALE DE  
**la francophonie**





**Le Forum Francophone des Affaires (FFA)**  
seule organisation économique associée au Sommet des chefs d'Etat  
et de gouvernement francophones

**l'Union Internationale de la Presse francophone (UPF)**  
union professionnelle des journalistes francophones

**RDÉE Canada (Réseau de développement économique et d'employabilité)**  
représentant le Forum Francophone des Affaires au Canada

**Le Réseau des SADC du Québec**  
Sociétés d'aide au développement des collectivités  
organisent

# les assises de la francophonie économique

**les 17 et 18 octobre 2008 - Canada**

A l'occasion du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement francophones

Vendredi 17 octobre 2008 à Montréal - Québec

Samedi 18 octobre 2008 à Toronto - Ontario

sur les thèmes

**« L'information économique en français,  
fondement de l'espace économique francophone »**

**« Investissements et exportation dans les pays francophones,  
moteurs de l'espace économique francophone »**

Plus de 1000 entreprises y sont attendues  
pour de très nombreuses réunions

## Avec la participation

### **des opérateurs de la Francophonie**

TVyMonde

l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)

### **des organisations à vocation économique**

la Chambre de commerce France Canada

la Banque Nationale du Canada (BNC)

la Chambre de commerce belgo-luxembourgeoise

l'Association française des chambres de commerce (AFCI)

l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers

l'Institut Européen Entreprise et Propriété Intellectuelle (IEEP)

Les Femmes Mondiales chefs d'Entreprises (FCEM)

la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)

la COFACE

NATIXIS - Canada

RDÉE Ontario

Conseil Canadien de la Coopération (CCC)

Direction Ontario

Chambre de Commerce Française au Canada, section Toronto

Corridor Touristique Francophone de l'Ouest (CTFO)

Commission du tourisme acadien du Canada atlantique (CTACA)

SODEPAR - Société de développement de l'Archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon

BECI - Chambre de Commerce Union des Entreprises de Bruxelles

l'Observatoire économique francophone

### **des organisations professionnelles francophones**

l'Association du Notariat francophone

l'Association Internationale des Villes Francophones de Congrès (AIVFC)

l'Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie

la Fondation Internationale Francophone Finance Assurances Banques (FIFAB)

le Groupement des patronats francophones

### **des partenaires de la Francophonie**

la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF)

la Cité des Sciences et de l'Industrie (La Villette)

l'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (INJEP)

Espace francophone, le magazine télévisé